

Renseignements :

ERAGE - Délégation Bourgogne

12 Boulevard Clemenceau

21000 DIJON

Tél : 03 80 73 22 09

Fax : 03 80 28 56 93

Mail : bourgogne@erage.eu

Date

Le 22/06/2018

Horaires

De 9h30-12h30/ 14h- 17h

Lieu de la formation

CCI de Côte d'Or
2 Avenue de Marbotte
21000 DIJON

Intervenant(s)

Maître Stéphanie BROGGINI, Avocat au Barreau de Besançon, Avocat associé Cabinet ISACC

Durée

6:00 heures

Spécialisation

Droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication

Niveau :

1. Initiation

Prérequis : aucun prérequis

Méthode pédagogique : formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par l'intervenante

Objectif de la formation :

Se mettre en conformité dans son cabinet et comprendre le Règlement Européen sur la protection des données personnelles

Programme :

I. PRESENTATION DU RGPD :

- Définitions générales
- Grands principes

II. CO-RESPONSABILITE ENTRE LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT ET LE SOUS-TRAITANT

- Précautions contractuelles à prendre pour être conforme au RGPD

III. LE DPO OU LE CHEF D'ORCHESTRE

- Désignation, Fonction, Missions

IV. SE METTRE EN CONFORMITE

- Le RGPD et Moi
- Cartographier les traitements de données personnelles
- Identifier les actions à mener – Gérer les droits des personnes concernées
- Principe d'accountability : organiser sa conformité
- Adapter ses contrats – quelles préconisations techniques ?

BULLETIN D'INSCRIPTION TOUT SAVOIR SUR LE RGPD : REGLEMENT GENERAL RELATIF A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

A retourner à :

ERAGE - Délégation Bourgogne

12 Boulevard Clemenceau

21000 DIJON

Tél : 03 80 73 22 09

Fax : 03 80 28 56 93

Mail : bourgogne@erage.eu

Date

Le 22/06/2018

Horaires

De 9h30-12h30/ 14h- 17h

Durée

6:00 heures

Lieu de la formation

CCI de Côte d'Or

2 Avenue de Marbotte

21000 DIJON

Niveau

1. Initiation

Spécialisation

Droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication Vie Professionnelle

Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

Formation limitée à :

35 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque (à l'ordre de l'ERAGE)
(1 chèque par participant)

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail :

Case Palais :

N° SIRET :

Année prestation serment

Profession :

Avocat Salarié

Avocat Libéral

Jeune Barreau

Magistrat

Juriste

Autre, précisez

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Fait le à

Nom, prénom du signataire :

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

Coût de la formation :

Avocat et autre public : 210 €/jour

Avocat 2 premières années d'exercice : 150 €/jour